

# Grandes-Epenottes : nouvel avis de la CDAC en faveur de l'implantation d'un Décathlon

Une douzaine d'enseignes devraient, au cours des prochains mois, s'installer sur la zone commerciale.

LA COMMISSION départementale d'aménagement commercial (CDAC) a rendu, mercredi 8 avril, un avis favorable à l'installation des magasins Décathlon et Ikobana, spécialisé dans l'équipement et la décoration de la maison, sur la zone des Grandes-Epenottes. « On doit régler les derniers lots, mais les travaux vont démarrer très rapidement », annonce Philippe Manzoni, propriétaire de l'Intermarché voisin, qui va réaliser les locaux. Les 3000 mètres carrés de surface de vente d'Ikobana jouxteront les motos Ramel. Décathlon disposera d'un bâtiment distinct, avec une façade sur l'ex-RN73. Au moins un des deux magasins devrait ouvrir d'ici la fin de l'année.

Le dossier présenté par le leader français sur le marché du sport prévoit l'implantation d'un magasin de 2 000 mètres carrés, conçu comme un relais avec ses sites de Dijon et Besançon. Deux précédentes autorisations, obtenues en octobre 2006 puis en mars 2008, avaient fait l'objet de recours en justice. « Il a à nouveau été adopté à l'unanimité par les 12 membres de la commission, qui était élargie aux départements limitrophes », précise Phi-



**Le bâtiment de 10 000 mètres carrés, en cours de construction, devrait être livré courant mai**

lippe Manzoni, qui se félicite de voir la nouvelle zone commerciale enfin presque remplie : « On sait que les clients sont attirés par la multiplicité de l'offre. Les magasins qui y sont implantés ont atteint leurs objectifs, mais cette zone n'avait pas été faite pour qu'on reste seuls. D'ailleurs, si on s'était mis en fond de zone, c'était pour pouvoir accueillir d'autres enseignes ».

« C'est une aubaine pour Dole où, actuellement, il y a une demande

d'articles de sport qui n'est pas satisfaite », estime Jean-Marie Bassoleil. Le maire du magasin Latitude 39 reconnaît qu'il a besoin de plus de « flux ». Éme si cela l'oblige à se spécialiser davantage encore, il pense que Décathlon va attirer sur la zone des gens qui, auparavant, ne venaient pas à Dole.

## Pas de restaurant

L'annonce de l'arrivée de Décathlon et Ikobana intervient

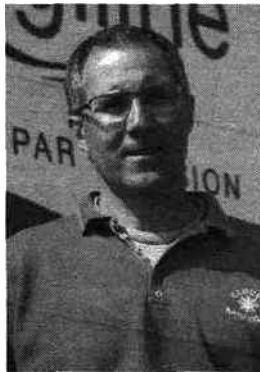
alors qu'un bâtiment de 10 000 mètres carrés, en cours de construction, doit être livré courant mai. Juseppe Martinelli, chargé de la commercialisation, avoir eu davantage de candidats que de places disponibles : « *On a été sélectif. On voulait une complémentarité entre les enseignes* ». Il annonce l'installation, d'ici septembre, de La Halle aux chaussures (qui quitterait son magasin situé à l'autre bout de la zone), la Halle aux vêtements, Feu Vert, Réponse lit, la maison de Judith, Générale d'optique, le bijoutier Jean Delatour, la jeannerie Tom4, GPS Décor (papiers peints, moquettes...) et Maxi-Toys. au veto opposé par la ville à l'implantation de restaurants, le promoteur cherche encore un ou deux locataires.

Une autre parcelle, face à la boutique Jura Piscines, a été cédée à la société belfortaine L'autre Promotion, qui avait déposé un dossier pour l'ouverture d'une franchise Atmosphères. Depuis, l'enseigne de linge de maison et petit mobilier a renoncé à son projet ; le promoteur évoque des contacts avec d'autres enseignes.

Benoît Ingelaere

## Jura Piscines ne subit pas la crise

**Philippe et Simone Schmitt sont les derniers arrivés sur la zone des Grandes-Epenottes. Il y a quatre ans, ils ont créé la société Jura Piscines. Après avoir démarré leur activité à leur domicile de Sermange, ils avaient d'abord opté pour un terrain sur la zone de Brevans mais,**



Philippe Schmitt

**« comme rien ne bougeait », ils ont préféré s'installer à Dole. Le couple a investi 300 000 euros pour disposer d'un local de 200 mètres carrés, dont 100 de hall d'exposition et 80 de garage. « A nos âges, on prend un sacré risque », confient-ils, tout en affichant leur satisfaction devant la fréquentation du magasin, qui a ouvert le 21 mars. « Ça marche mieux qu'on ne l'avait imaginé », confie Simone Schmitt, elle-même surprise de constater que les clients optent pour des grandes piscines de 5 par 10 mètres plutôt que 4 par 8.**

**Philippe et Simone Schmitt travaillent avec leur fille et leur gendre,**

**avec lesquels ils se partagent la commercialisation et l'installation des piscines Magiline dans le Jura et en Haute-Saône.**

**Avec l'arrivée des beaux jours, la petite entreprise doit concilier la remise en route des installations dont elle assure le suivi et les commandes des nouveaux clients. « Il n'y a plus qu'à faire du bon boulot. Jusqu'à présent, nos clients ont toujours été satisfaits, mais il ne faudrait pas qu'on néglige le service parce qu'on a trop à faire », commente Simone Schmitt. ●**